

À la Commission scolaire des Patriotes

Le Syndicat de Champlain lance un canevas de protocole de partage des locaux

Le Syndicat de Champlain vient de lancer un canevas de protocole de partage des locaux afin de favoriser des échanges harmonieux dans l'école entre les enseignants et le personnel du service de garde. « Au fil des ans, le service de garde a constamment changé de visage et nous devons maintenant nous adapter aux nouvelles réalités », de préciser Mme Monique Pausé, présidente du Syndicat de Champlain(CSQ).

Pour Mme France McDuff, vice-présidente de la section soutien des Patriotes, « le partage équitable des locaux permet de meilleures relations entre les collègues dans un même établissement ». Elle précise qu'« en mettant en place un protocole, on convient que les locaux sont mis à la disposition des élèves, du début à la fin de la journée ».

Selon M. Richard Bisson, vice-président de la section enseignante des

Patriotes, « l'objectif visé est l'harmonie dans le partage des locaux ». Il convient, ajoute-t-il, « de s'entendre avec tous les intervenants de l'utilisation des lieux qui peuvent être mis en commun. Si chacun y met du sien, on peut arriver à de belles solutions ».

Il y a quelques années, les services de garde étaient peu utilisés par les enfants. L'arrivée des deux parents sur le marché du travail a conduit à repenser le système afin que tous puissent en bénéficier. De nos jours, la majorité des élèves du primaire fréquentent ce service. Il faut donc trouver des solutions à l'utilisation serrée des locaux de l'établissement.

Mme Pausé conclut que « le partage n'est pas une perte pour l'une ou l'autre des parties, mais une mise en commun de ce qui appartient à tous, avec la mise en place d'un protocole de partage des locaux, l'individuel devient collectif ».